

UN REGARD DE FOI SUR L'EGLISE ET LE CONCILE VATICAN II

Par M. l'abbé Emmanuel Lemière.

Il y a cinquante ans, la revue *Nova & Vetera* s'associait à l'ouverture du concile Vatican II par un éditorial de son directeur. Outre son manque d'imagination dans le titre : *Ouverture du concile*¹, ce bref article ne semble qu'une reprise des thèses classiques par l'abbé Journet, appliquées alternativement au Christ et à l'Église, et simplement actualisées à un événement particulièrement marquant de la vie de l'Église. Les quelques pages qui suivent aimeraient dégager la pérennité de ces leitmotifs tout simples mais profonds, qui prennent aujourd'hui, à plus d'un demi-siècle de distance, un caractère prophétique ; non sans avoir, auparavant, parcouru un autre article que le même auteur a consacré au concile dès son annonce par Jean XXIII en 1959.

I. AVANT L'OUVERTURE : « QU'EST-CE QU'UN CONCILE OECUMENIQUE ? »

Comme on le sait, c'est le 25 janvier 1959 que Jean XXIII, élu depuis peu, annonce sans façon la convocation prochaine d'un concile.

Il ne semble pas que la préoccupation de ce concile tourmente beaucoup Journet : la correspondance avec Maritain ne l'évoque même pas ; il faut dire que les problèmes de santé de la famille Maritain, qui conduiront Véra puis Raïssa aux portes de la mort à moins d'un an de distance, mobilisent les préoccupations et les prières, et que le travail intellectuel est aux productions philosophiques de Jacques qui transitent par les mains de l'abbé pour corrections : *Le Philosophe dans la cité, La philosophie morale*².

Aucune allusion n'est faite dans la *Correspondance*, ni avant, ni après le 1^{er} juin 1959, à la conférence que Journet donne au centre universitaire catholique de Lausanne

¹ *Nova & Vetera* (= NV) 37/4 (1962) 241-245.

² Cf. *Correspondance Journet-Maritain* (= CJM), V, p. 167-565 : sur les quatre années 1959-1962 qui nous occupent ici, jamais Journet ne fait la moindre allusion au concile, ni au moment de son annonce, ni dans sa phase préparatoire, ni même dans sa première session. La seule mention se trouve dans une lettre du père Gagnebet

et qu'il publie avec quelques amplifications dans la troisième livraison de sa revue *Nova & Vetera* sous le titre : *Qu'est-ce qu'un concile œcuménique ?*³

1. L'autorité enseignante de l'Église

Il est symptomatique que Journet ne commence pas par évoquer l'actualité : ni les attentes du monde, ni les critiques qu'il soulève contre l'Église, et qui seraient comme un défi auquel elle aurait à répondre. La mission de l'Église lui vient du Christ, non du monde, même si nous avons suffisamment confiance dans le Christ pour croire qu'il ne laissera aucune interrogation sincère des hommes sans réponse. Nous touchons sur le vif la méthode descendante du théologien authentique : s'attacher à comprendre l'amour de Dieu pour le monde manifesté dans le mystère de l'Incarnation, la constitution du collège apostolique, auquel succède un *corps post-apostolique*⁴. Journet reprend ensuite la distinction classique entre le *pouvoir déclaratif* et le *pouvoir canonique*, entre *voix de l'Époux* et *voix de l'Épouse*. Relevons cette image que Journet emprunte, sans référence, au cardinal John-Henry Newman qui n'était pas alors béatifié : le « continent » du révélé s'entoure des « eaux territoriales » des dispositions canoniques qui le baignent⁵.

Dans l'optique d'éclairer la signification d'un concile, l'auteur prend beaucoup de temps pour préciser l'autorité déclarative, et du collège épiscopal, et du souverain pontife. Le concile Vatican II précisera ce point particulier de la collégialité⁶, mais toujours en affirmant un même et unique pouvoir transmis à l'Église et exercé par deux sujets que l'on ne peut qu'inadéquatement distinguer, car le souverain pontife est indispensable dans tous les cas d'exercice : qu'il agisse seul (auquel cas il n'agit jamais, de fait, hors du *sens de l'Église*), ou uni au collège épiscopal dispersé – et c'est alors le

regrettant et excusant l'absence de Journet à Ariccia, pour une commission préparatoire, en juillet 1961 : cf. p. 479 et note 2, p. 480.

³ NV 34/3 (1959) 161-172.

⁴ NV 34/3 (1959) 162.

⁵ Cf. id., 163.

⁶ Notamment dans la *Nota Explicativa Praevia de Lumen Gentium* : *Le collège s'entend nécessairement et toujours avec son chef, qui dans le collège garde intégralement sa charge de vicaire du Christ et de pasteur de l'Église universelle. En d'autres termes, la distinction n'est pas entre le pontife romain et les évêques pris ensemble, mais entre le pontife romain seul et le pontife romain ensemble avec les évêques ... Pour régler, promouvoir et approuver l'exercice collégial, le souverain pontife procède suivant sa propre discrétion, en considération du bien de l'Église. En tant que pasteur suprême de l'Église, le souverain pontife peut exercer à son gré son pouvoir en tout temps, comme cela est requis pas sa charge même* (NEP 3-4).

magistère ordinaire -, ou uni au collège épiscopal réuni en concile œcuménique : *la plus haute manifestation du magistère solennel de l'Église*⁷.

2. Un concile, magistère solennel de l'Église

*Entre la juridiction ordinaire du magistère dispersé et la juridiction solennelle du concile œcuménique, on ne trouve de différences qu'accidentelles. Elles méritent néanmoins d'être signalées*⁸. Après ce préambule qui évite d'isoler les définitions conciliaires, comme si le magistère des papes et celui des évêques ne revêtait pas d'importance entre deux conciles œcuméniques, Journet relève quatre spécifiques d'un concile :

1. *Une supplication plus solennelle pour attirer sur l'Église une surabondante effusion de la sagesse divine ;*
2. *Un effort plus considérable, plus large, plus soutenu, pour préparer et mettre au point les énoncés spéculatifs ou pratiques à définir ;*
3. *Une collaboration plus sensible et plus impressionnante quand on en vient à promulguer les résolutions finales, et une profession de foi unanime et simultanée des membres de l'Église enseignante ;*
4. *Le gage d'une divulgation plus rapide*⁹.

Le concile n'exprimera pas l'aptitude de l'Église à se conformer au monde présent pour rester crédible à une majorité de ses contemporains, mais la profession de foi adressée au monde par les disciples du Christ, dussent-ils pour autant rester une minorité. *Les grands conciles œcuméniques apparaissent dans l'histoire, en face des erreurs de foi et des déviations de mœurs comme le plus éclatant rappel, la plus solennelle proclamation que puisse faire l'Église des exigences imprescriptibles de l'Évangile*¹⁰.

Par conséquent, la préparation prochaine et ultime du concile doit se vivre, non dans l'amertume des doléances ou le faux espoir de changements substantiels, mais dans une ferveur, une foi renouvelée en ce don qu'est l'Église : *Toute l'aspiration des cœurs en*

⁷ NV 34/3 (1959) 167. L'auteur reprendra ces distinctions dans *Le message révélé*, DDB, 1964, p. 110-122.

⁸ Ibid.

⁹ Cf NV 34/3 (1959) 168.

¹⁰ NV 34/3 (1959) 169.

*qui vit quelque étincelle de l'amour de Dieu, comment ne se tournerait-elle pas dès maintenant vers ce moment prochain du temps où se réunira, autour de Pierre mandaté par Jésus, l'Église dont il est écrit qu'elle est son Corps et son Épouse sainte et immaculée ?*¹¹

II. « OUVERTURE DU CONCILE »

Venons-en maintenant à l'analyse de l'éditorial de *Nova et Vetera* daté du 4 octobre 1962 : *Ouverture du concile*¹². Entre temps, Mgr Charles Journet a été nommé membre de la commission théologique préparatoire du concile par Jean XXIII en 1960, et membre de la commission *De Ecclesia* en 1961. Il s'est rapidement rendu compte que sa surdité était un obstacle à ces réunions préparatoires et a renoncé bientôt à s'y rendre¹³. Le fait indique cependant que le théologien de Fribourg, avant même que Montini devenu pape le plaçât sur le devant de la scène en le créant cardinal, était considéré par ses écrits comme une autorité compétente en son domaine, la théologie, et éminemment, l'ecclésiologie.

1. Le concile dans la continuité des missions visibles de l'Incarnation et de la Pentecôte

Nous retrouvons dans l'article de 1962 les mêmes prolégomènes que dans celui de 1959, quoique sensiblement réduits : on ne peut parler du concile, comme de n'importe quel événement de la vie de l'Église, que dans le prolongement des missions visibles de l'Incarnation et de la Pentecôte, car la mission est l'économie même de l'Église. Formidable asymptote qui vient de Dieu et retourne à Dieu, qui vient selon le schéma de la *Somme de théologie* elle-même de la Trinité immanente pour y retourner, dans un mouvement d'*exitus-reditus* bien connu de la théologie.

Dans cette entrée en matière, la perspective de Journet est à la fois théologique et historique : c'est dans la perspective « trans-historique » qui tend l'histoire humaine, entre Création et Parousie, que prennent leur sens les divers âges de l'Église et les

¹¹ Id., 171.

¹² NV 37/4 (1962) 241-245.

¹³ Cf. BOISSARD, G., *Charles Journet*, Savator, Paris, 2008, p. 580.

étapes de sa vie alors qu'elle est constituée après la Pentecôte : parmi ces étapes, Journet note l'importance des plus grands conciles œcuméniques qu'il énumère : Nicée (325), Constantinople (381), Ephèse (431), Chalcédoine (451), Trente (1545-1563), Vatican I (1869-1870).

Ici – et nous ne pouvons qu'être frappés de cette anticipation, est-elle simplement fortuite ? - Journet cite une expression de saint Augustin qui trouvera une place de choix à Vatican II : la vie de l'Église est un pèlerinage entre *les persécutions des hommes et les consolations de Dieu*¹⁴. Les lecteurs de *Lumen Gentium* auront reconnu le passage du *De civitate Dei*¹⁵ qui sera cité au numéro 8, le numéro conclusif du chapitre premier sur le mystère de l'Église, qui évoquera l'inextricable unité de son aspect visible et invisible. C'est justement le thème par lequel Journet prolonge sa réflexion.

2. Quel regard sur le concile ?

On se souvient comment le théologien de *L'Église du Verbe incarné* invite les lecteurs pressés, dans *Théologie de l'Église*, à mettre en parallèle le regard que nous portons sur le Christ et le regard que nous portons sur l'Église¹⁶. Il prolongeait en cela une idée chère à l'ecclésiologie : celle de l'Incarnation continuée, illustrée par la célèbre phrase de Bossuet : *L'Église, c'est Jésus-Christ répandu et communiqué*¹⁷. Trois regards, du plus extérieur au plus intérieur, ont été portés sur le Christ, ils le seront jusqu'à la fin du monde sur l'Église. Le Christ a été méconnu par ceux dont le regard était déformé par les passions et qui ont refusé de se remettre en cause ; de même, l'Église pourra apparaître avec le cortège d'incohérences de ses membres qui peinent sous la loi évangélique à ceux qui veulent trouver des prétextes à leurs propres incohérences, au lieu de rechercher humblement une voie de salut. On ne trouvera sans doute pas meilleure illustration que la magnifique phrase que Bernanos prête à Jésus : *Dès le commencement, mon Église a été ce qu'elle est encore, ce qu'elle sera jusqu'au*

¹⁴ NV 37/4 (1962) 241.

¹⁵ Saint AUGUSTIN, *La Cité de Dieu*, XVIII, 51, 2 (PL 41, 614).

¹⁶ JOURNET, C., *Théologie de l'Église*, éd. saint Paul, 1987², p. 11-13.

¹⁷ BOSSUET, J.-B., *Lettre à une demoiselle de Metz sur le mystère de l'unité de l'Église et les merveilles qu'il renferme*. Cette lettre citée *in extenso* fait partie des textes importants que Journet a voulu donner à ses lecteurs au moment de la fondation de sa revue : NV 3 (1928) 57.

*dernier jour, le scandale des esprits forts, la déception des esprits faibles, l'épreuve et la consolation des âmes intérieures qui n'y cherchent que moi*¹⁸.

Sans la foi, certains ont su reconnaître en Jésus un sage d'une valeur exceptionnelle ; d'autres savent ainsi reconnaître dans la communauté des chrétiens rassemblés au nom du Christ une communauté *visible non purement et simplement mais visible précisément comme porteuse d'un mystère, et c'est ce qui fait d'elle un perpétuel miracle*¹⁹.

Mais la foi, sans aveugler la raison, en l'illuminant au contraire, sait reconnaître en Jésus le Messie attendu par l'espérance d'Israël ; et la profession de foi des martyrs reste pour toutes les générations chrétiennes le témoignage suprême d'un trésor qu'on ne transmet que par la persévérance, plus profondément que les vents et marées des opinions des hommes. De même, la foi approfondit le mystère de l'Église, derrière son écorce charnelle voulue par l'économie de l'Incarnation, et sait discerner ce que ne saurait voir le monde : *le Corps du Christ, habité par l'Esprit-Saint, qui la dirige et demeure en elle comme son hôte*²⁰. Journet rappelle au passage l'importance du *Credo* qui n'est pas un accessoire liturgique de la messe dominicale ; les chrétiens se retrouvent en communauté non pas d'abord pour commenter les faits divers de la semaine, même si ceux-ci peuvent être de fait éclairés par la foi, mais pour affirmer ensemble les vérités de la foi de leur baptême, parmi lesquelles l'incontournable : *Je crois en l'Église, une, sainte, catholique et apostolique*.

Il est important de souligner que le soubassement de ces deux ou trois regards est la distinction de Maritain entre la connaissance métaphysique, théologique et mystique²¹, que Journet a fait sienne dans son *Introduction à la théologie*²². La distinction n'est pas entre raison et foi, comme s'il s'agissait de deux ensembles disjoints ; nous connaissons bien ce faux dilemme dans lequel la culture moderne enlise l'homme contemporain. La distinction essentielle est entre la raison livrée à elle-même et la raison illuminée par la foi, entre connaissance métaphysique et connaissance théologique. Mais il importe de tenir compte également de deux sous-divisions.

¹⁸ BERNANOS, G., *Frère Martin*, E 19 (1951), 444. Cité in NV 30/1 (1955) 72.

¹⁹ NV 37/4 (1962) 241.

²⁰ JOURNET, *Théologie de l'Église*, op. cit., p. 13.

²¹ MARITAIN, J., *Les degrés du savoir, ou distinguer pour unir*, in *Œuvres Complètes de Jacques et Raïssa Maritain*, tome IV, éd. saint Paul, 1976, p. 259 sqq. Citons seulement ce passage significatif de la *Préface* : *Le titre de cet ouvrage en dit assez le dessein. La dispersion et la confusion sont également contraires à la nature de l'esprit. « Personne, dit Tauler, n'entend mieux la vraie distinction que ceux qui sont entrés dans l'unité » ; et de même, personne ne connaît vraiment l'unité s'il ne connaît aussi la distinction. Tout effort de synthèse métaphysique, particulièrement s'il porte sur les complexes richesses de la connaissance et de l'esprit, doit donc distinguer pour unir. Et c'est à discerner les degrés du savoir, son organisation et sa différenciation interne, que la philosophie réflexive et critique est ainsi conduite avant tout.*

D'une part, s'il faut reconnaître à la raison la capacité d'atteindre à la vérité - et c'est sa gloire que la grande tradition catholique a toujours reconnue et exaltée -, il faut dans le même temps reconnaître sa propension à être réduite par l'esclavage des passions. Pour reprendre un exemple d'école, personne ne met en doute que deux et deux font quatre, parce que aucun comportement éthique n'est en cause ; si cette affirmation mathématique comportait des exigences comportementales, beaucoup trouveraient des arguments spécieux pour en nier le caractère universel.

D'autre part, la foi n'annihile pas le travail de la raison, au contraire elle le perfectionne : c'est ainsi que le travail théologique dépasse le travail philosophique parce que la raison illuminée par la foi voit plus loin que la raison laissée à elle-même ; dans le passage de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel, c'est bien la même raison qui agit. Cependant, le Saint-Esprit peut comme « subjugué » la raison, la ravir au-dessus des concepts et du raisonnement : c'est alors la connaissance mystique, par laquelle certains saints voient mieux que nous les mystères ; état extrême qui dépasse la condition limitée de la raison et anticipe de quelque manière la vision béatifique éternelle. On sait comment le théologien thomiste que fut Journet, sans se laisser arrêter par certains courants pessimistes qui dévaluaient la raison jusque chez certains catholiques, a choisi d'unir théologie et philosophie, et comment, répondant toujours au dessein exprimé par saint Thomas, il n'a pas enfermé la théologie dans les catégories rationnelles qui peuvent l'étayer, en quémendant humblement aux mystiques et aux saints cette connaissance immédiate et supérieure de l'Esprit-Saint. Voilà pourquoi nous sommes ses disciples : pour l'amplitude généreuse de sa théologie.

Quelle application Journet fait-il de ces distinctions dans l'article présent ? Elle est simple : le concile Vatican II pourra être perçu à quatre degrés différents :

- soit par une raison partisane qui ne veut y discerner que ce qui était sa propre thèse ; et c'est hélas, par excès de modernisme ou de traditionalisme l'interprétation qui semble prédominer encore aujourd'hui, car les passions sont loin d'être éteintes ;
- soit par une intelligence qui en mesurera les avancées prophétiques ;
- soit par la foi qui sait accueillir ces textes dans l'obéissance théologique, non avec revendications pour ici-bas mais comme nourriture pour la vie divine ;

²² JOURNET, C., *Introduction à la théologie*, DDB, 1947, p. 7.

- *sancta sanctis* (les choses saintes pour les saints) : les plus saints sauront recueillir l'héritage des plus saints qui ont porté le concile par leur travail théologique ou leur prière, qu'il s'agisse de pères conciliaires ou de simples fidèles.

3. Le concile : de « terribles défaillances » ?

Il n'y a pas à s'étonner qu'une assemblée de l'importance d'un concile soit comparée par le monde et par ses hérauts, les journalistes, aux assemblées, qu'elles soient législatives, consultatives ou autres ; de leur point de vue, il est légitime de se faire l'écho des débats et des tensions, de caractériser les forces en présence, de désigner le parti vainqueur et le parti vaincu. Des journalistes chrétiens, même prêtres, l'ont fait ; des livres ont été écrits au moment du concile ou après, avec des accents de victoire ou de défaite, témoins d'une tendance. Il faut simplement être conscient du niveau de connaissance auquel on se trouve : un niveau très superficiel, extérieur, bien loin d'épuiser la vérité. Le problème n'est pas de la légitimité du journalisme, mais de l'illusion de vérité dans laquelle les lecteurs sont plongés dès lors qu'ils reçoivent quelques informations, forcément partielles. A l'évidence se pose également le problème de l'objectivité de l'information. On voit quelle probité est demandée au journaliste, qui doit déontologiquement ne diffuser que des informations fiables, et rendre ses lecteurs conscients de l'aspect superficiel de leur connaissance.

En abordant le concile, Journet est lucide : de même que l'Église est un mystère de grâce *en dépit de toutes les terribles défaillances de ses membres*²³, de même le concile assisté par l'Esprit-Saint n'exclura pas *hésitations, discussions, conflits de tendance*²⁴. Est-il peut-être troublé par la prédominance de cet aspect qui agite déjà la presse, agitation qui prendra au fur et à mesure des sessions une telle proportion que le règlement du concile devra restreindre l'accès des journalistes pour assurer la sérénité nécessaire au travail des pères ? Mgr Pierre Mamie témoignera plus tard que les échos journalistiques du concile qui parvenaient à Journet, avant qu'il pût y prendre part de l'intérieur en tant que cardinal, l'avaient troublé au point de paralyser son travail théologique²⁵.

²³ NV 37/4 (1962) 242.

²⁴ Id., 243-244.

²⁵ Cf. TORRELL, J.-P., *Présence de Journet à Vatican II*, éd. saint Paul, 1988, p. 44.

Comment s'étonner de cet aspect du concile ? Tous les conciles œcuméniques, dès les premiers conciles orientaux, ont comporté cette part humaine, assez déconcertante à vrai dire, avec parfois même des violences physiques bien étrangères à la défense de la foi ! Ce qui a été entériné comme témoignage irréfutable de la foi, ce n'est pas le processus historique des conciles, ce sont les définitions et les affirmations de la foi qui en sont sorties, parfois au forceps, ce qui ne fait que mieux ressortir le rôle de l'Esprit-Saint.

Dans la description de l'événement, il y aura toujours quelque chose d'*une bataille navale dans l'obscurité de la tempête*, même si cette image de saint Basile ne concerne pas tant le concile de Nicée que sa réception ; et Benoît XVI qui applique l'image à l'après-concile, la reprend non sans humour ni sans une certaine atténuation²⁶.

4. Le miracle du concile

On sait que *L'Église du Verbe incarné* a amplement traité de l'Église comme mystère et comme miracle, la primauté étant toujours donnée à la réalité de grâce essentielle au salut ; mais sans négliger l'aspect apologétique du miracle, le rayonnement visible de cette intériorité que la raison peut percevoir. L'Écriture elle-même ne nous invite-t-elle pas à rendre compte rationnellement de l'espérance qui est en nous ?²⁷

L'Église pourra donc apparaître, *au regard d'une raison humaine suffisamment attentive et qui ne refuse pas de voir, comme porteuse de valeurs de vie supra-raisonnables et supra-humaines*²⁸. Ce qui est vrai de l'Église en général sera vrai de toute manifestation divine dans l'Église, dont le contrecoup est perceptible à la raison attentive :

S'il est vrai, maintenant, que les conciles œcuméniques marquent, comme nous l'avons dit, les temps forts de la vie de l'Église, comment ne pas retrouver en eux ce double caractère de mystère invisible et de miracle visible ? Ils sont, d'une part, avant tout, et essentiellement, des événements mystérieux que seule la foi

²⁶ Cf S. BASILE, *De Spiritu Sancto*, XXX, 77 ; PG 32, 213 A ; *Sources Chrétiennes* 17bis, p. 524 : *Le cri rauque de ceux qui, en raison de la discorde, se dressent les uns contre les autres, les bavardages incompréhensibles, le bruit confus des clameurs ininterrompues a désormais rempli presque toute l'Église en faussant, par excès ou par défaut, la juste doctrine de la foi...*" . Cité par BENOÎT XVI, *1^{er} Discours à la Curie romaine*, 22 décembre 2005.

²⁷ Cf. 1 P 3, 15. Cette citation, reprise par Benoît XVI dans beaucoup de ses discours, notamment aux Bernardins à Paris, semble être un leitmotiv de son pontificat.

²⁸ NV 37/4 (1962) 242.

théologique peut reconnaître comme tels. Et ils sont en outre, d'autre part, par leur contre-coup visible sur le cours des évènements des facteurs de redressements ou de renouvellement dont l'histoire de l'Église, prise dans sa plus haute signification, pourra relever le caractère miraculeux²⁹.

Un observateur objectif, qui ne prendra pas parti *a priori* dans la « querelle des anciens et des modernes » ne pourra que rejoindre aujourd'hui l'expérience décisive que fit Newman au dix-neuvième siècle³⁰ : l'Église conserve une étonnante continuité dans sa doctrine, dans le temps même où elle la développe pour répondre aux nouveaux enjeux de l'époque contemporaine : *au seuil d'une époque de l'histoire où l'humanité tout entière est entraînée, par les extraordinaires progrès de la science et de la technique, dans une aventure sans précédent, il préparera, par son contre-coup sur la marche des évènements, des redressements salutaires que les historiens de l'avenir pourront, pensons-nous, enregistrer comme miraculeux³¹.*

À cinquante ans du concile, nous mesurons davantage le caractère prophétique de cette analyse.

5. Le mystère du concile

Voici maintenant le regard de la foi, ou plus précisément, le regard de la raison illuminée par la foi. Cette approche permet de ne pas en rester à l'élaboration du concile, à l'analyse des forces en présence, qui ne représentent pas la réalité ultime ; elle permet de toucher à l'invisible, d'éclairer l'aspect mystérieux du concile à la lumière de la foi théologique.

Certes, il convient de distinguer les plans. Dans sa distinction habituelle qui peut paraître un peu facile mais qui s'enracine dans l'Écriture – *voix de l'Époux, voix de l'Épouse* -, Journet marque bien les différents degrés d'autorité des textes conciliaires à venir :

- quand il s'agira de préciser le dépôt révélé lui-même, l'assistance infaillible promise à l'Église requerra des fidèles une obéissance théologique ;

²⁹ Ibid.

³⁰ Cf. *ibid.*

³¹ NV 37/4 (1962) 242-243.

- quand il s'agira des conditions de vie de l'Église, forcément contingentes, liée à une époque particulière, l'assistance de l'Esprit-Saint ne saurait être que prudentielle, par la nature même des choses ; ce qui ne signifie pas que les fidèles puissent se sentir dégagés de toute obéissance ! mais que l'obéissance sera morale ou ecclésiale, et qu'ils auront à donner leur assentiment à tous les textes du concile de façon proportionnée : disons le mot, de façon intelligente.

La distinction de Journet, pour simpliste qu'elle puisse peut-être paraître au premier abord, paraît *a posteriori* libératrice. En effet, nous voyons aujourd'hui que cette distinction entre les différents degrés d'autorité du concile est, soit niée pour condamner en bloc tous les textes conciliaires comme induisant une supposée rupture avec la tradition ou comme appartenant à une époque déjà révolue, soit affirmée dans le but d'accueillir et d'absolutiser certaines affirmations conciliaires, au détriment d'autres qui sont tout simplement rejetées !

Admirons comment notre auteur sait apprécier, selon les deux niveaux qu'il a précisés, le travail d'élaboration, évaluable par la raison, et le résultat qui doit être accueilli dans une confiance tranquille dans l'Église :

Au niveau supérieur, l'assurance est absolue : les hésitations, discussions, conflits de tendances, ne sont possibles qu'antérieurement à la définition dogmatique : il n'y aura pas de nouvelles définitions dogmatiques au second concile du Vatican, mais un solennel rappel de la grande foi et de la grande doctrine catholique (c'est effectivement ce qui s'est passé). Au niveau inférieur, où l'assistance n'est que prudentielle, les hésitations, tâtonnements, reprises, oppositions de points de vue, conflits, etc., seront inévitables ; on pourra sans doute avoir, à certains moments, l'impression d'un travail de fourmis, où chacune apporte son brin de paille qu'une autre aussitôt déplace, mais, finalement, et l'on ne sait comment, c'est la fourmilière, avec son ordonnance et ses différents étages, qui se construit. Alors se dégagera, résultant de l'ensemble des grâces prophétiques et de l'ordre intérieur imprimés par l'Esprit-Saint à son Église, cette impression de beauté, de dignité, de sérénité, de splendeur, que le Titien a réussi à évoquer dans son tableau du concile de Trente³².

³² Ibid.

Qu'il s'agisse du magistère déclaratif ou canonique, avec un degré d'assistance différent, il y aura toujours un temps d'élaboration laborieux, et un résultat dont l'harmonie se révélera aux cœurs purs. Ici, l'image de la bataille navale est déficiente : elle n'en reste qu'à un aspect superficiel ! Choisissons plutôt celle de Journet : la fourmière, qui peut se présenter au regard inexpérimenté comme un travail absurde ou tout au moins inorganisé, et se révèle à l'observateur curieux comme une preuve extraordinaire de l'intelligence de la Création. Autre exemple : la peinture. Même si le tableau du musée du Louvre qui représente *Le concile de Trente* ne semble plus aujourd'hui attribué au Titien³³ comme le faisait Journet à l'époque, on admire l'habileté du peintre qui, à partir de milliers de touches qui allient une diversité de formes et de couleurs, réalise lui aussi ce travail de fourmi et donne à sa toile cette subtile harmonie qui surpasse le simple instantané de l'événement, lui donne un caractère moral. Ainsi des textes du concile, travaillés par des commissions préparatoires, modifiés par un nombre incalculable de *modi* écrits ou oraux, travail de fourmis dont on se demandera parfois s'il n'est pas démesuré, resplendiront bientôt de cette harmonie que relèveront tous ceux qui accueilleront le concile dans la foi.

6. Le concile, foyer d'amour et de sainteté

Journet a daté son article du 4 octobre 1962 ; il relève un événement qui a lieu ce même jour, et qui a pour lui valeur de symbole : Jean XXIII fait le pèlerinage à Assise pour confier le concile au *Poverello*. Le leitmotiv bien connu du théologien de Fribourg : *les grandeurs de hiérarchie sont au service des grandeurs de sainteté* trouve en cet évènement qui le ravit une expression particulièrement forte³⁴. Toute cette convocation d'évêques, de docteurs, n'aurait aucun sens s'il ne s'agissait de faire croître les fidèles dans la foi et dans la charité. D'ailleurs, avant d'être évêques, avant d'être pasteurs, prêtres et rois, les pères conciliaires sont avant tout des baptisés qui aspirent comme tout un chacun à la vie divine, et c'est le même *Esprit-Saint qui, d'une part, éclaire la hiérarchie par les charismes de son assistance prophétique, et qui, d'autre*

³³ AUTEUR ANONYME, *Le Concile de Trente, peut-être la 23ème session dans la nef centrale de la cathédrale San Vigilio*, Paris, Musée du Louvre, INV 751.

³⁴ Cf. NV 37/4 (1962) 244.

*part, purifie son Église par les grâces de sanctification qu'il envoie dans le recès des coeurs*³⁵.

Journet aimait à prendre comme exemple du primat de la vie théologique sur la vie hiérarchique de l'Église la définition du dogme de l'Immaculée Conception par Pie IX : s'il est bon que le pape ait promulgué ce dogme pour éclairer la foi des fidèles, il est meilleur pour lui-même de le croire que de le promulguer. De même, les Pères conciliaires, assistés de *grâces extérieures prophétiques*, sont aussi travaillés par des *grâces secrètes, plus précieuses encore, de sainteté*³⁶. Dans un concile, il n'y a pas que l'action prophétique de l'Esprit-Saint, il y a, surtout, comme une condensation de cette grâce d'inhabitation de l'Esprit-Saint, constitutive de l'Église.

On s'est beaucoup penché sur les débats d'école, sur les influences des différents évêchés, sur une prédominance de la théologie allemande sur la théologie romaine³⁷, mais pense-t-on seulement que des saints ont été présents au concile, qui ont irradié la force de l'Esprit Saint ? Tranquillement, avec la force de sa foi en l'Église, Journet affirme : *Les grandeurs de sainteté seront intensément présentes au concile du Vatican. Cachées d'abord dans les cœurs surtout de ceux des Pères qui mériteront peut-être d'être canonisés plus tard. Mais, d'une autre manière encore, car depuis les premiers jours de l'annonce du concile, tant d'ardentes supplications ont convergé de tous les points de la chrétienté, vers ce moment de la vie de l'Église, pour en faire, sous le regard de Dieu et des anges, un beau foyer d'amour*³⁸. À désormais plus de cinquante ans du concile, après avoir assisté le 27 avril dernier à la canonisation conjointe de Jean XXIII, le pape qui l'avait convoqué et ouvert, et de Jean Paul II, l'évêque de Cracovie qui serait appelé dans la période difficile de l'après-concile à le mettre en œuvre, nous avouons que cette phase nous a beaucoup marqués et nous a paru vraiment prophétique. Combien de pères conciliaires, qui ont eu à répondre à ce charisme tout à fait particulier, mériteront d'être béatifiés et canonisés ?

Il est également symptomatique que Journet déclare que le concile ne sera pas porté seulement par la sainteté des évêques – ou des supérieurs majeurs - qui en seront les acteurs principaux. On pense à la réflexion théologique et prophétique sur l'apostolat des laïcs de saint Josemaría Escrivá de Balaguer (1902-1975), auquel on peut associer son successeur à la tête de l'*Opus Dei*, le serviteur de Dieu Alvaro Del Portillo (1914-

³⁵ NV 37/4 (1962) 244.

³⁶ Ibid.

³⁷ Cf. R.-M. WILTIGEN et son contestable : *Le Rhin se jette dans le Tibre*, Le Cèdre, 1973.

1994) : celui-ci, en effet, dont Benoît XVI a autorisé la congrégation pour les causes des Saints à publier le 28 juin dernier le décret concernant les vertus héroïques, fut consulteur de plusieurs dicastères de la Curie romaine ; au concile, il fut secrétaire de la commission *De disciplina cleri et populi christiani*, contributeur du décret *Presbyterorum Ordinis* et expert aux commissions *De Episcopis et dioecesium regimine* et *De religiosis*. Rappelons que des procès de béatification sont en cours, à différents stades, pour des personnalités qui ont eu un lien spirituel très fort avec le concile, comme Marthe Robin (1902-1981) ou Pierre Goursat (1914-1991).

On ne peut mesurer tout l'élan de prière que le concile a suscité, pour sa bonne réalisation, parmi les fidèles du monde entier, parmi les ordres religieux contemplatifs et cloîtrés : grande lame de fond qui l'a porté dans la foi, l'espérance et la charité. Dans une petite note cachée de *L'Église du Verbe incarné*, Journet s'indignait de l'importance que l'on a donnée par le passé à la seule dimension juridictionnelle de l'Église : *Pourquoi ne pas le dire sans cesse? À la définition bellarminienne qui, pour des raisons de controverse, s'efforçait expressément de demeurer tout extérieure et suivant laquelle « l'Église vraie est l'assemblée de ceux qui professent la même foi chrétienne, reçoivent les mêmes sacrements, sous la direction des pasteurs légitimes et principalement du vicaire du Christ sur la terre, le pontife romain », pourquoi ne pas ajouter ce qui en serait la fleur et le vrai complément ? Pourquoi taire que l'Église vraie est l'Église de l'amour?*³⁹. C'est comme en écho à cette belle profession de foi et d'amour qu'il voit ici, dans le concile, un beau foyer d'amour. *Sous le regard de Dieu et des anges*. Encore faut-il le leur emprunter, en quémandant le don de la foi.

7. L'Église du concile œcuménique plus vaste que nous ne croyons

Un dernier point, et non des moindres, attire notre attention au terme de ce bref mais dense éditorial. Il s'adresse à tous ceux qui espèrent que le concile à venir va « doper » l'Église, à la manière dont on multiplie les « managements » pour rendre une entreprise plus performante. Le catholicisme va-t-il enfin sortir de son enfermement dogmatique, va-t-il accueillir un nombre plus important de fidèles à la manière de la nébuleuse protestante, en mettant entre parenthèses les sujets de friction et de dissensions ?

³⁸ NV 37/4 (1962) 244.

³⁹ JOURNET, C., *L'Église du Verbe incarné*, tome II, DDB, 1955, p. 579, note 1.

L'Église en acte achevé, là où seulement on peut parler d'une *appartenance ouverte à la véritable Église*, restera toujours un *petit troupeau*⁴⁰, et c'est indispensable à son humilité. Mais c'est en même temps un peuple immense et elle s'entourera toujours davantage de cette *Église en acte tendanciel*, qui comprend tout d'abord *les confessions ouvertement chrétiennes mais dissidentes, pour autant qu'y sont accueillies les visites de l'Esprit-Saint*⁴¹ : Églises orthodoxes et protestantisme – et Journet souligne que la présence au concile d'observateurs non catholiques exprime visiblement cette appartenance, réelle quoique mutilée. Ensuite, l'Église *continue même d'être présente, en acte toujours mutilé et tendanciel, et pour autant que les prévenances secrètes de la grâce du Christ y sont inconsciemment accueillies, jusque dans les formations religieuses non chrétiennes, dont les unes se réclament du monothéisme d'Abraham, et dont les autres sont étrangères à la perspective biblique*⁴².

On est évidemment frappé de trouver ici, avant que ne soit écrit le chapitre deuxième de *Lumen Gentium*, une évocation des fameux *cercles concentriques*. En effet, le numéro 13 de la constitution dogmatique sur l'Église réévaluera le vrai sens biblique et patristique de la catholicité, non pas expansion numérique mais plénitude de communion dans la foi et la charité, qui ouvre à une analogie de l'appartenance selon différents degrés d'une communion plus ou moins parfaite : des catholiques (*Lumen Gentium* 14) aux chrétiens non-catholiques (*Lumen Gentium* 15), des non-chrétiens : juifs, musulmans, hommes de bonne volonté (*Lumen Gentium* 16), jusqu'à épouser les dimensions du monde entier (*Lumen Gentium* 17), puisque l'Église est appelée non pas à se noyer dans le monde mais à irriguer le monde des eaux du salut dont la source est en elle. C'est une thèse majeure du futur cardinal : *l'Église catholique, l'Église du concile œcuménique, est plus vaste que nous ne croyons*⁴³ : thèse qui se verra ainsi entérinée par le concile quoique dans une formulation différente.

⁴⁰ Cf. NV 37/4 (1962) 245.

⁴¹ Ibid.

⁴² Ibid. On notera ici que Journet rapproche l'Islam du judaïsme dans la perspective du monothéisme abrahamique.

⁴³ Ibid.

CONCLUSION

Nous nous sommes tenus volontairement à ce que Journet a écrit avant l'ouverture de Vatican II, de manière à laisser apparaître le regard surnaturel et prophétique qu'il portait sur cet événement ecclésial à venir. À plus de cinquante ans de distance, nous nous rendons mieux compte que ce qui manque encore à beaucoup de ceux qui appréhendent le concile est ce même esprit de foi, cette compréhension large du mystère de l'Église où, presque aussi infailliblement que l'assistance de l'Esprit-Saint promise par le Christ, se trouve cette opacité humaine qui risque à tout moment d'occulter le divin. Je citerai encore un texte de Bernanos, qui par l'authenticité de sa foi et la vigueur de son charisme d'écrivain, a décidément su approcher ce mystère du Christ et de l'Église, mystère humano-divin ou, pour parler comme Journet, *théandrique* :

Quiconque s'étonnerait de les voir là [les imbéciles, les médiocres], ressemblerait aux pharisiens sourcilleux toisant d'un regard de dégoût le Rabbi Jésus avec son escorte de béquillards, d'aveugles, de mendiants, et probablement aussi de simulateurs. Car l'Église n'est rien moins que le panthéon des grands hommes, mais, sous la rage de la pluie et du vent éternels, le refuge où la plus misérable espèce vient recevoir de Dieu et de ses saints, jour après jour, de quoi subsister, vaille que vaille, jusqu'à l'universel pardon⁴⁴.

Après l'expérience du concile, Journet reviendra de façon plus explicite sur cette analogie des regards dans son article conclusif du concile, *Le mystère de l'Église selon le deuxième concile du Vatican*, daté du 16 décembre 1964, paru dans la *Revue thomiste*⁴⁵ : *Au temps où il vivait parmi nous, il y avait trois manières de regarder Jésus [...] Il y a semblablement trois regards que l'on peut lever sur l'Église rassemblée en concile œcuménique : celui de l'homme de la rue et du simple lecteur de journaux, celui des observateurs plus pénétrants qui en discernent l'exceptionnelle importance, et enfin le regard même de la foi théologique⁴⁶.* Et un peu plus loin : *Par delà donc le regard purement extérieur qu'on peut lever sur le concile, par delà le regard des observateurs*

⁴⁴ BERNANOS, G., *La grande peur des bien-pensants*, cité in GAUCHER, G., *Bernanos ou l'invincible espérance*, Parole et silence, Paris, 1994², p. 101.

⁴⁵ RT 65 (1965) 5-51, reproduit en *Annexe I* dans la réédition de JOURNET, C., *Théologie de l'Église*, *op. cit.*, p. 415-476.

⁴⁶ JOURNET, C., *Théologie de l'Église*, *op. cit.*, p. 417-418.

*plus attentifs et plus pénétrants, il y a le regard plus secret et plus privilégié de la foi plénière qui peut, si nous le mendions, nous être donné du ciel, et qui seul permettra de lire dans un tel événement le message de l'Épouse du Christ, soit qu'elle rappelle par son magistère solennel les saintes révélations scripturaires ou leurs grandes explicitations dogmatiques, soit que, dans sa sollicitude pastorale, elle cherche en tâtonnant les meilleurs chemins de rencontrer le cœur des hommes*⁴⁷.

Dans l'après-concile et ses remous, le théologien genevois devenu cardinal ne se départira pas plus de son humilité que de son regard pacifié sur l'Église. Il fallait sans doute les saines réactions du *Paysan de la Garonne*⁴⁸, du *Cordula* de Hans Urs von Balthasar⁴⁹, ou du *Cheval de Troie* de Dietrich von Hildebrand, préfacé par Daniélou⁵⁰. Mais il fallait aussi et surtout ce témoignage irénique et confiant en l'inébranlable fondement de l'Église, donné discrètement par un père conciliaire tellement caché dans la lumière de la vie surnaturelle que l'on peine encore aujourd'hui à le découvrir ...

⁴⁷ Id., p. 420.

⁴⁸ J. MARITAIN, *Le paysan de la Garonne*, DDB, Paris, 1966.

⁴⁹ H. URS VON BALTHASAR, *Cordula ou l'épreuve décisive*, Beauchesne, Paris, 1968.

⁵⁰ D. VON HILDEBRAND, *Le cheval de Troie dans la cité de Dieu*, Beauchesne, Paris, 1971.